

FEUILLE D'INSCRIPTION

Immeuble 6024.000.182 Début du bail _____
 Lieu 1700 Fribourg Loyer CHF 140.-/mois, ch. c.
 Nombre de pièces _____ Garage _____
 Etage Sous-sol Pl. de parc ext. _____

Visite effectuée avec Le locataire actuel Mme Alexandra Sagnol
 Mme Coralie Rousseau Autre: _____

Garantie de loyer BCF / CS / UBS / Banque Raiffeisen / Swiscaution / FirstCaution
 Montant _____

Locataire(s) Vous-même Conjoint / Garant

Nom - Prénom	_____	_____
Adresse actuelle	_____	_____
Lieu	_____	_____
Adresse email	_____	_____
Téléphone privé	_____	_____
Téléphone portable	_____	_____
Date de naissance	_____	_____
Etat civil	_____	_____
Origine/Nationalité	_____	_____
Papiers déposés dans la commune de depuis le	_____	_____

Prénom de vos enfants _____
 Date de naissance _____

Profession _____
 Employeur _____
 Adresse _____
 Localité _____
 Téléphone professionnel _____
 Date d'entrée dans l'entreprise _____
 Salaire mensuel net _____

Gérance ou propriétaire actuel(le) _____
 Adresse de la gérance ou propriétaire _____
 Localité de la gérance ou propriétaire _____
 No de téléphone _____
 Pourquoi quittez-vous cet appartement ? _____
 Avez-vous des poursuites ? _____
 Montant _____

Tuteur/Curateur _____
 Adresse _____

Assurance RC _____
 Assurance ménage _____

Gardez-vous des animaux ? _____
 Si oui, lesquels ? _____
 Si chien(s), indiquer la race _____

Etes-vous fumeur? _____

Avez-vous un véhicule ? _____
 Si oui, numéro de plaque : _____

Comment avez-vous eu connaissance de l'appartement à louer ? Internet / Journal lequel ? _____ / Annonce dans un magasin / Autre : _____

Pour les étrangers _____
 Quel permis avez-vous _____
 Depuis quand êtes-vous en Suisse _____
 Nom de l'organisme qui vous aide _____
 Adresse _____



CONDITIONS POUR LA REPRISE D'UN APPARTEMENT

1. a) La présente inscription doit nous être retournée munie d'une **attestation récente et originale** de l'Office des poursuites mentionnant les montants exacts des poursuites.
b) Une copie des pièces d'identité
c) Une copie des fiches de salaire
d) Les assurances suivantes sont exigées et les attestations doivent être jointes au présent formulaire :
 - assurance ménage et incendie
 - assurance RC couvrant en plus le risque spécial du bris de lavabo, cuvette WC, bidet
 - assurance RC avec extension du risque de détention d'animaux pour les locataires qui en possèdent.
2. Une garantie de loyer est exigée. Elle se montera à 3 loyers nets.
3. Les frais d'inscription de Fr. 110.00 +TVA doivent être payés au plus tard 10 jours après l'établissement du contrat. Ils seront également dus au cas où l'intéressé ne reprendrait pas l'appartement alors que les contrats ont déjà été établis et le dossier ouvert.
4. Chaque loyer se paie à l'avance.
5. Pour le logement familial, le contrat de bail devra être signé conjointement et solidairement par les deux époux. Il en est de même pour les personnes vivant en ménage commun.
6. **Pour les étrangers :**
Nous signons seulement le bail à loyer avec les personnes bénéficiaires d'un permis B ou C.
Pour les permis L - Le contrat sera fait au nom de l'employeur si ce dernier est d'accord.
Pour les requérants d'asile ou les réfugiés politiques - Le contrat sera signé par l'organisme d'entraide dont ils sont subordonnés si ce dernier est d'accord.
7. Si l'intéressé ne donne pas toutes les indications demandées dans ce formulaire, sa candidature ne sera pas prise en considération.
8. Gérances Giroud SA offre les plaquettes pour la boîte-aux-lettres et les sonnettes.
9. Pour les appartements subventionnés, les documents suivants sont également à joindre à la présente et ceci pour chaque preneur du bail :
 - copie du dernier avis de taxation
 - formulaire WEG dûment signé

Les renseignements demandés nous sont absolument nécessaires afin d'éviter tous malentendus par la suite et afin de faciliter le bon déroulement des futures relations que nous aurons durant la location. Tous les renseignements seront traités d'une manière confidentielle.

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus.

Si, ultérieurement, elles s'avèreraient intentionnellement fausses ou exagérées, le bailleur se réserve le droit de dénoncer le contrat immédiatement, pour justes motifs.

Le soussigné donne le droit à la gérance de se renseigner sur la personne avant la signature du contrat.

Lieu et date :

Signature :

Remarques :

.....
.....
.....

A retourner à :

Gérances Giroud SA

Service location

Rue du Centre 2

Case postale 124

Tél. 026 408 95 65

1752 Villars-sur-Glâne 1

Fax 026 408 95 60

